

250 g/L Azoxystrobine

Céréales, colza, pois protéagineux, pois de conserve

Fongicide translaminaire et systémique

Action préventive

Zoxis est un fongicide contenant 250 g/L d'azoxystrobine, matière active appartenant à la famille des strobilurines, qui inhibe la respiration mitochondriale. Ses propriétés systémique et translaminaire lui procurent un large spectre d'action. Zoxis peut être utilisé en traitement préventif sur céréales, contre les rouilles, helmintosporiose, septoriose, oïdium… Il agit également sur la rouille, anthracnose ou pourriture grise des pois.

CHAMP D'ACTIVITÉ ET DOSES HOMOLOGUÉES

Culture	Maladie	Dose	Nombre d'application	Délai avant récolte	ZNT
Blé	Fusariose, oïdium Rouilles jaune et brune, septoriose	1 L/ha	2	42 jours	5 m
Orge	Rynchosporiose, helminthosporiose, oïdium, rouille naine	1 L/ha	2	42 jours	5 m
Seigle	Rynchosporiose, rouille brune	1 L/ha	2	42 jours	5 m
Triticale	Spetoriose, rouille brune	1 L/ha	2	42 jours	5 m
Pois protéagineux d'hiver	Anthracnose	0.8 L/ha	2	14 jours	5 m
Pois protéagineux d'hiver	Pourriture grise	0.8 L/ha	2	35 jours	5 m
Pois protéagineux d'hiver	Rouille	1 L/ha	2	14 jours	5 m
Pois protéagineux de printemps, pois chiche*	Anthracnose	0.8 L/ha	2	35 jours BBCH 60	5 m
Pois protéagineux de printemps, pois chiche*	Pourriture grise	0.8 L/ha	2	35 jours BBCH 60	5 m
Pois protéagineux de printemps, pois chiche*	Rouille	1 L/ha	2	35 jours BBCH 60	5 m
Pois de conserve	Anthracnose	0.8 L/ha	2	14 jours	5 m
Pois de conserve	Pourriture grise	0.8 L/ha	2	14 jours	5 m
Pois de conserve	Rouille	1 L/ha	2	14 jours	5 m
Crucifères oléagineuses (Colza, moutarde,....)	Alternaria	1 L/ha	2	21 jours	5 m
Crucifères oléagineuses (Colza, moutarde,....)	Sclerotiniose	1 L/ha	2	21 jours	5 m

Zoxis est efficaces contre les maladies des céréales et du pois :
* pois protéagineux de printemps et pois chiche : appliquer au stade BBCH 60 (floraison), respecter un intervalle de 14 jours entre 2 applications.
Appliquer en suivant les avertissements agricoles.

MODE D'EMPLOI

Zoxis est un produit à diluer dans l'eau avant la pulvérisation. Définissez le volume de bouille nécessaire pour traiter la surface envisagée. Remplissez le pulvérisateur à moitié de cette quantité, versez la dose de Zoxis définie selon le tableau des usages. Terminez le remplissage du pulvérisateur.
Lors de l'utilisation sur céréales, Zoxis peut être associé à d'autres fongicides, si nécessaire. Afin de limiter les risques d'apparition des résistances, il est conseillé d'appliquer Zoxis dans un programme intégrant des fongicides appartenant à autre famille chimique, et/ou d'alterner avec des fongicides à mode d'action différent.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse :
http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm.
- Délai de rentrée : 6 heures en milieu ouvert et 8 heures en milieu fermé.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'abri du gel. Porter des gants et vêtements de protection appropriés pendant toutes les phases d'utilisation du produit.
Attention : ce produit peut porter atteinte à la faune auxiliaire. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

COMPATIBILITÉ

En cas d'utilisation en mélange avec un autre produit, il est obligatoire de réaliser un test préalable. Notre société décline toute responsabilité sur les conséquences résultant du mélange de différents produits. Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

ZOXIS

Azoxystrobine 250 g/L (23.14% poids)
Suspension concentre (SC)
AMM n°2110105 (Agriphar S.A.)



H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre contenant des inhibiteurs d'ubiquinone plus de 3 fois par saison de végétation.

Distribué par :
AGRIPHAR France S.A.S.
F-59300 VALENCIENNES
R.C.S. Valenciennes B 302.203.914
Pour tout contact : c/o Agriphar s.a., Belgique
Fiches de sécurité : www.quickfds.com



Fabriqué en Belgique par :
AGRIPHAR S.A.
26/1, rue de Renory
B-4102 Ougrée
Tél. 00/32/4/ 385 97 21
Fax 00/32/4/ 385 97 49

En cas d'urgence appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887(appel gratuit depuis un poste fixe). Pour éviter tout risque sur la santé et pour l'environnement, lire attentivement la notice avant toute utilisation.

Premiers soins : Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit • En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et donner de l'air frais • En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon • En cas de contact avec les yeux : rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact • En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau, ne pas faire vomir • Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

EMBALLAGE ET SURPLUS DE TRAITEMENT
L'emballage qui a été en contact avec le produit doit être éliminé comme un déchet dangereux, selon la législation locale en vigueur. S'assurer de l'impossibilité de réutiliser les emballages souillés. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR. Calculer soigneusement la quantité de bouillie nécessaire à la surface à traiter. Respecter la législation en vigueur pour l'épandage, la vidange, le rinçage et les procédés de traitement des effluents phytosanitaires.

IMPORTANT
Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole, en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces,… Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture. Le fabricant n'est pas responsable des risques de stockage, de l'utilisation et de la manipulation de produit puisqu'il n'a aucun contrôle sur celui-ci.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.